

# Bardé de médailles, la légion lui était pourtant étrangère

**CHARENTE-MARITIME** À l'image de ce faux commando parachutiste tout juste démasqué, ils sont de plus en plus nombreux à s'inventer un glorieux passé militaire

SYLVAIN COTTIN  
s.cottin@sudouest.fr

Plutôt qu'à la barre du tribunal, c'est sur le divan d'un psy que ces vrais-faux soldats devraient sans doute être déferrés. À l'image de l'adjudant Didier S., dernier affabulateur en date d'une véritable armée de l'ombre. Désormais cerné par les gendarmes de Charente-Maritime, ce légionnaire d'opérette a ainsi récemment commis l'erreur d'aller conter ses glorieux faits d'armes jusque dans les colonnes de « Sud Ouest ». Jamais mieux servi que par lui-même, il se bombardait alors vétéran des commandos de renseignements, pointant au passage deux blessures de guerre récoltées au cours de ses treize longues années de missions secrètes.

## Décoré par Bokassa l<sup>er</sup>...

Las, si ses récits sentaient bon le sable chaud, hélas tout était faux. À force de plastronner tel une vieille baderne nord-coréenne, le retraité aura donc fini par ployer sous le poids de sa collection de breloques en toc. « Après de nombreuses recherches en interne, nous avons la certitude qu'il s'agit d'un nouvel imposteur », soupire le capitaine Sabadatto, en charge de la division rayonnement et patrimoine de la Légion étrangère. Basé au QG d'Aubagne, où sont archivés les quelque 600 000 dossiers de bidasses passés par les rangs de l'institu-



Un légionnaire trop médaillé pour être honnête ? PHOTO « SO »

tion créée en 1831, l'officier promet de bientôt déposer plainte pour port illégal de décoration.

Dans le pire des cas, Didier le payera de 15 000 euros d'amende et d'un an de prison. Parions cependant qu'il profitera de circonstances légèrement atténuantes, tant il fut bel et bien militaire, à tout le moins dans l'infanterie de marine. « Voilà pourquoi, lui au moins, sait épinglez ses médailles dans le bon ordre », sourit le capitaine Sabadatto. Notamment celle prétendument remise par le fantoche empereur Bokassa, gage s'il en est d'authenticité en la matière. « Mais il y en a aussi une du roi du Cambodge, alors que nous savons que ce monsieur n'a qu'une seule opération extérieure à son actif, en 1975, au Tchad. Sans parler de cette autre distinction purement militaire, pour action au feu, qui est chez nous raris-

sime. » Démasqué, l'imprudent fanfaron a d'abord plaidé un changement de pays et d'identité. « Quand quelqu'un entre dans la légion nous conservons ses deux noms », balaye sèchement le capitaine. Modeste, Didier relativisera ensuite ses exploits. « Vous savez, il suffit parfois de poser le pied sur un terrain d'opération pour repartir aussitôt avec trois médailles. ... »

## Traqués par les vétérans

Comme le déplore le chef du bureau des anciens, les tricheurs semblent toujours plus légion. « Au moins un par mois, notre réseau étant très actif pour traquer les mythes », prévient le commandant Guimard en désignant cette page Facebook qui affiche les usurpateurs. Grandes gueules parachutées dans la grande muette, c'est en faisant péter les galons que ceux-là se jettent bien souvent dans la gueule du loup. À l'instar de ce faux colonel confondu l'an dernier sur l'île voisine d'Oléron. Toujours placé au premier rang des autorités locales, l'homme n'avait auparavant jamais porté le moindre uniforme. S'étant également distingué de la Légion d'honneur et d'un pseudo à particule, « Aramis de Saint-Gilles Roulin » devint pourtant vite encombrant. Un énième repas d'anciens combattants lui fut alors fatal. « En plus, il n'avait pas payé, expliquant devoir s'en aller en urgence enquêter sur les attentats

de Paris », se souvient l'un des convives.

Au-delà de la Légion, citons encore pêle-mêle ce blanc-bec de 25 ans confondu lors du dernier gala de Saint-Cyr. À Carcassonne, c'est un quadra décoré comme un sapin de Noël qui avouera aux policiers trouver son inspiration au gré des brocantes. Du côté d'Angoulême, il y eut aussi ce retraité se prétendant lieutenant-colonel pour mieux séduire ces dames et les dépouiller ensuite. Les palmes – notamment académiques – de la supercherie revenant à ce vieux plombier condamné pour avoir joué quinze ans durant les héros jusque sur la flamme du soldat inconnu.

## Le revers de la médaille 14-18

Revers de la médaille, la Grande chancellerie identifie chaque année une soixantaine de faux récipiendaires de la légion d'honneur. Et tant qu'à faire, directement parés de la rosette d'officier plutôt que du trop pâle ruban de chevalier. « Comme on porte du faux Cartier ou Vuitton », dit-on à la maison Bacqueville, l'un des quatre fabricants assermentés de ces médailles paradoxalement en vente libre. « La force des commémorations liées au centenaire de 14-18 n'arrange rien », note le capitaine Sabadatto. « Je crois n'avoir jamais vu autant de porte-drapeaux sortir parfois de nulle part. » Qu'aucun Poilu alors ne s'avise de ressusciter au petit matin du 11 novembre prochain. ...